

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 24 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER,

Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS,

Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT

Procuration(s): Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Mathieu CAHN

ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise

BEY

Excusé(s): Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s): Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur André ERBS, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Denis

SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Rapporteur: Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CD/2019/020 - 655 - Contrats Départementaux

Contrats Départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement à l'Eurométropole de Strasbourg et à la Ville de Strasbourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action de l'Eurométropole de Strasbourg, le projet de développement et d'attractivité « Renforcer l'attractivité européenne et résidentielle de l'Eurométropole de Strasbourg » et son plan de financement ;
- de la participation du Département :
- \* dans le cadre de ses compétences, à la mobilisation de son ingénierie en faveur de ce projet,
- \* d'attribuer une subvention de 16 844 334 € à l'Eurométropole de Strasbourg pour :
- 1. La réhabilitation et l'extension du stade de la Meinau (12 500 000 €),
- 2. La réalisation de la médiathèque Nord (1 958 500 €),
- 3. La réhabilitation du gymnase des Vignes à Illkirch Graffenstaden (40 000 €),
- 4. La réhabilitation du gymnase du collège de Mundolsheim (29 167 €),
- 5. La restructuration de la Maison de l'Insertion et du Développement Economique au Neuhof (566 667 €),
- 6. La réhabilitation de la piscine de Hautepierre- 2ème tranche avec création d'un bassin d'apprentissage (1 750 000 €);
- \* d'attribuer une subvention de 13 066 160 € à la Ville de Strasbourg pour :

- 1. La création d'une antenne du Centre médico-social et centre socio-culturel au Port du Rhin (533 333 €)
- 2. La création d'une Maison de services au Conseil des Quinze (550 160 €)
- 3. La création de la Maison Sport Santé dans le cadre de l'opération Bains Municipaux (916 667 €)
- 4. La réhabilitation du gymnase de la Canardière à la Meinau avec construction d'une salle spécialisée de gymnastique (800 000 €)
- 5. La réhabilitation avec extension du gymnase du Conseil des Quinze (675 000 €)
- 6. La construction d'un stade d'athlétisme et des derniers vestiaires du stade Walter au Neuhof (500 000 €)
- 7. La construction d'un pôle boxe à l'Elsau (800 000 €)
- 8. La réhabilitation du gymnase Karine C à Hautepierre phase 1 (750 000 €)
- 9. La construction d'un préau sportif Karine C à Hautepierre phase 1 (105 000 €)
- 10. La construction d'un préau sportif Exès Rieth à Cronenbourg (111 000 €)
- 11. La création d'un bâtiment de vestiaires au stade Exès à Cronenbourg (325 000 €)
- 12. La rénovation du complexe sportif Brigitte (750 000 €)
- 13. La construction d'un centre sportif plaine sportive à Hautepierre avec ALSH pour 200 enfants et équipement multisport (1 250 000 €)
- 14. La création d'un préau sportif Baggersee et d'un court de tennis couvert (300 000 €)
- 15. La création d'un bâtiment de vestiaires au stade Exès à Cronenbourg (325 000 €)
- 16. L'isolation et l'étanchéité au gymnase de la Robertsau (250 000 €)
- 17. La réfection de la toiture du gymnase de la Musau (250 000 €)
- 18. La création et la restructuration du centre sportif ouest (500 000 €)
- 19. La relocalisation du gymnase Solignac au Neuhof (1 250 000 €)
- 20. La démolition/reconstruction du gymnase Schongauer à l'Elsau (1 250 000 €)
- 21. La création d'un pôle centre socio-culturel Ziegelwasser au Neuhof (500 000€)
- 22. La relocalisation de la ludothèque de la Meinau (100 000 €)
- 23. La reconstruction des locaux gérés par l'association Le centre de loisirs et de la jeunesse de la Police Nationale » (CLJ) de la zone Elan au Neuhof (100 000 €) ;
- d'autoriser le président à signer la convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg d'une part, le Département du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg d'autre part, ainsi que les conventions financières correspondantes à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg d'une part, et le Département du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg d'autre part ;
- d'approuver la convention type d'utilisation des installations sportives, jointe en annexe au présent rapport, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg et chacun des établissements publics locaux d'enseignement- respectivement des 18 collèges publics de Strasbourg ;
- d'autoriser le président à signer tous les actes administratifs et toutes les conventions afférent à la mise en œuvre des dispositions de la convention de partenariat du contrat départemental ;
- d'autoriser le président à signer la convention de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine 2019-2030 pour le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190624-lmc1128816-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 03/07/19